



PROTOCOLE SANITAIRE TRAIL CASTELPONTIN DU 4 OCTOBRE 2020

Ce document est établi en application du **guide des recommandations sanitaires pour l'organisation des courses et la lutte contre la propagation du virus Covid 19** édicté par la FFA, des dernières recommandations du gouvernement en date du 11 septembre et du suivi que nous faisons des courses qui ont lieu actuellement.

Les participants signeront la **charte du coureur** instaurée par la FFA lors du retrait des dossards. Ils seront invités par message à la consulter au préalable sur le site du club : <http://courirapontduchateau.eu> et celui du chronométreur officiel E-run 63: <https://erun63.fr>

Les bénévoles (licenciés au club Courir à Pont-du-Château) signeront la **charte du bénévole** après information préalable par le président du club.

Ce protocole sera mis en ligne dès que possible sur le site Internet du club et sur les pages Facebook et Instagram de l'épreuve.

1 – INSCRIPTIONS – ACCUEIL

L'inscription se fait par internet uniquement via le site <https://erun63.fr>. Aucun document ne sera accepté le jour de la course et un dossier incomplet empêchera le coureur de prendre le départ.

Les inscriptions sont clôturées Samedi 3 octobre à 20h00. Le nombre maximum de participants est fixé à 400.

Retrait des dossards : il y aura un contrôle d'identité visuel. Le masque est obligatoire.

- Vendredi 2 octobre de 12h à 14h et de 16h à 19h au magasin Athlé-running, 5 rue des Chazot à AUBIERE 63170
- Samedi 3 octobre de 10h à 12h et de 14h à 18h au gymnase du collège Mortaix, Chemin ste Marcelle 63430 PONT-DU-CHATEAU
- Dimanche 4 octobre jusqu'à 30 min du départ de la course au gymnase du collège

Sens de circulation : sur le parking et au gymnase, les participants seront guidés par des panneaux et un fléchage au sol. Pas de croisement ou d'attroupement. Masque et distanciation d'un mètre obligatoires.

Les affichages règlementaires sont disposés dans toute la zone. Le message audio du gouvernement concernant le Covid sera diffusé régulièrement.

6 tables d'accueil (2 par course) avec des couloirs d'entrée et de sorties sont mises en place pour accueillir les participants. Des bénévoles du club sont affectés à la gestion des flux de personnes.

Du gel hydro-alcoolique est distribué à l'entrée et à la sortie.

2 – DEPART DES COURSES

Les départs des 3 courses ont lieu à 9h pour le 28 km, 10h pour le 14 km et 10h20 pour le 7 km, sur le grand parking du gymnase. Dans l'aire de départ, le masque est obligatoire. Les participants peuvent l'ôter 200m après le départ. Ils le remettent dès le franchissement de la ligne d'arrivée. Un lot de masque est prévu à l'arrivée pour les coureurs ayant perdu le leur durant la course.

3 – RAVITAILLEMENTS

Il n'y a pas de ravitaillement solide sur les courses, mais uniquement des points d'eau avec sens de circulation et service fait par les bénévoles dans le contenant présenté par le coureur. Masque obligatoire pour tous.

Un ravitaillement solide est remis lors du retrait du dossard avec le cadeau coureur (barres et compotes). Pour le retrait : sens de circulation, gel hydro-alcoolique distribué et règles de distanciation à respecter.

Pour le ravitaillement d'arrivée, un sac avec le nécessaire est remis à chaque coureur qui devra ensuite quitter la zone pour éviter les regroupements.

Il est demandé un strict respect des règles de propreté durant et après la course. Des poubelles seront mises à disposition dès la sortie de la zone de ravitaillement.

4 – SECOURS

Les secours sont assurés par l'UNASS 63 encadrés par le docteur Demure, médecin de l'épreuve.

Protocole mis en place pour le poste de secours avec le médecin de l'épreuve concernant les coureurs pouvant présenter des symptômes Covid :

- Le coureur se présente au pôle médical (gymnase) qui est limité à 3 personnes maximum en même temps (coureur, secouriste et médecin) avec sens de circulation et sortie indépendante
- Application de la technique du double masque dans le pôle.
- Au vu de l'examen, le coureur présentant des symptômes se verra renvoyé chez lui pour isolement jusqu'au passage du test Covid, sur ordonnance du médecin.
- Les coordonnées du coureur seront prises par le médecin pour pouvoir faire le suivi et avoir le résultat du test. Si le test est positif, le coureur sera pris en charge par la cellule dédiée de l'Assurance maladie il le référent Covid de la course sera informé au 06 02 27 75 41.

5 – SANITAIRES

Il n'y a pas de douches mises à disposition des coureurs.

Les toilettes seront accessibles avec un nettoyage désinfection régulier.

6 – PUBLIC DE L'EPREUVE

Lors de l'information préalable des coureurs par le site internet et les réseaux sociaux, il est demandé de limiter l'accès de leurs accompagnants à la zone d'arrivée pour ne pas surcharger le site. Le public ne devra pas s'approcher des coureurs (affichage et annonces micro).

Le port du masque et les règles de distanciation sont obligatoires dans l'aire d'arrivée.

7 – PODIUMS

Les résultats ne sont pas affichés sur l'aire d'arrivée. Les coureurs peuvent vérifier leur résultat en ligne sur le site de E-run63. Le protocole de remise des prix sera limité aux 3 premières femmes et 3 premiers hommes seulement pour cette édition.

8 – REFERENT COVID-19

Le président de l'association Courir à Pont-du-Château, organisatrice de l'épreuve, Thierry CHOMETTE est référent. L'association possède toutes les coordonnées des coureurs et peut les contacter après la date de l'épreuve. Son numéro de téléphone, le 06 02 27 75 41, sera disponible sur le site internet 2 semaines après le trail.

CHARTE DU COUREUR :

Les coureurs seront invités à signer la charte mise en place par la FFA.

CHARTE DU COUREUR – ENGAGEMENT POST COVID-19

Conscient que la participation à tout évènement doit se faire dans le respect strict des règles sanitaires transmises par le gouvernement et de nos valeurs environnementales, en tant que coureur de l'évènement _____, je m'engage à :

- 1/ Respecter les gestes barrières en vigueur en particulier dans les espaces fermés, semi ouvert ou à forte densité de personnes lors de l'évènement (port d'un masque, lavage des mains, distanciation physique).
- 2/ Respecter strictement le règlement de la course et les mesures mises en place par l'organisation afin de minimiser les risques sanitaires :
 - > Port du masque sur la zone de départ que je garde sur moi pendant la course et remets après l'arrivée dans la file du parcours de sortie
 - > Courir en respectant au maximum la distanciation sociale en vigueur avec les autres participants et en utilisant toute la largeur de la chaussée
 - > Ne pas cracher au sol
 - > Me moucher dans un mouchoir à usage unique que je jette dans une poubelle
 - > Ne pas jeter de déchets sur la voie publique
 - > Respecter et laisser les lieux publics propres
 - > Être équipé et utiliser mon propre contenant de ravitaillement liquide (poche à eau, gourde, flasque, bouteille, gobelet...) –
- 3/ Ne pas entrer physiquement au contact d'autres participants.
- 4/ Comprendre qu'en prenant part à l'évènement, je participe à un rassemblement de personnes potentiellement générateur de la diffusion de l'épidémie à coronavirus si les mesures barrières ne sont pas appliquées par tous.
- 5/ Accepter, en prenant part à l'évènement, que ce risque sanitaire est potentiellement grave chez les plus fragiles (plus 65 ans, porteur de maladie chronique, femme enceinte).
- 6/ Si j'ai présenté la Covid-19 dans les semaines et mois précédant la course, consulter un médecin préalablement à ma participation pour savoir si la pratique des efforts intenses et ma participation à la compétition est possible, notamment les courses présentant des dénivelés importants et à fortiori en altitude.
- 7/ Ne pas courir si je présente des symptômes de la Covid-19 depuis moins de 14 jours
- 8/ Faire preuve de civisme en m'engageant à prévenir le référent Covid-19 de l'organisation en cas de déclaration de la maladie après la course.
- 9/ Télécharger si possible et m'enregistrer sur l'application « StopCovid » préalablement à ma venue sur l'évènement.
- 10/ Choisir des épreuves proches de son lieu d'habitation et nécessitant peu de déplacements et de transports

*Nom, prénom
Date et Signature*

CHARTE DU BENEVOLE :

Les bénévoles sont invités à signer la charte mise en place par la FFA.

CHARTE DU BÉNÉVOLE – ENGAGEMENT POST COVID-19

Conscient que la participation à tout évènement doit se faire dans le respect strict des règles sanitaires transmises par le gouvernement et de nos valeurs environnementales, en tant que bénévole de l'évènement _____, je m'engage à :

- 1/ Respecter les gestes barrières en vigueur en particulier dans les espaces fermés, semi ouvert ou à forte densité de personnes lors de l'évènement (port d'un masque, lavage des mains, distanciation physique).
- 2/ Respecter strictement le règlement de la course et les mesures mises en place par l'organisation afin de minimiser les risques sanitaires
- 3/ Ne pas entrer physiquement au contact avec les participants et d'autres bénévoles.
- 4/ Comprendre qu'en prenant part à l'évènement, je participe à un rassemblement de personnes potentiellement générateur de la diffusion de l'épidémie à coronavirus si les mesures barrières ne sont pas appliquées par tous.
- 5/ Accepter, en prenant part à l'évènement, que ce risque sanitaire est potentiellement grave chez les plus fragiles (plus 65 ans, porteur de maladie chronique, femme enceinte).
- 6/ Renoncer à ma participation en tant que bénévole si je présente des symptômes de la Covid-19 depuis moins de 14 jours.
- 7/ Faire preuve de civisme en m'engageant à prévenir le référent Covid-19 de l'organisation en cas de déclaration de la maladie après la course.
- 8/ Télécharger si possible et m'enregistrer sur l'application « StopCovid » préalablement à ma venue sur l'évènement

*Nom, prénom
Date et Signature*